

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières

Paris, le

- 2 FEV 2015

SOUS-DIRECTION DE L'EDUCATION ROUTIERE ET DU PERMIS DE CONDUIRE

SERVICE DU FICHIER NATIONAL DES PERMIS DE CONDUIRE

Affaire suivie par Mr

Maître Ingrid ATTAL 16 avenue Pierre Premier de Serbie 75116 Paris

Maître,

Par courrier en dat , vous avez de pouveau appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, N

Après un examen attentif de son dossier, ie vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière que votre client a suivi le 2014 a été enregistré et lui a fait bénéficier de la reconstitution de quatre points.

De ce fait, son permis de conduire est doté de cinq points, à ce jour. Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation la chaf de la section du permis à points du service du fichier national des permis de sonduire